



## Le contrat de qualité Marpa

- ▶ La Marpa est particulièrement vigilante envers les droits fondamentaux des personnes accueillies.
- ▶ Tous les partenaires associés à son fonctionnement partagent, au sein du réseau national, un socle de valeurs communes dont la finalité est avant tout le bien-être des résidents.
- ▶ Chaque projet de maison résulte de l'initiative d'une collectivité territoriale et reçoit le soutien financier de la Caisse Centrale de la MSA et de la MSA locale.
- ▶ La Marpa est un établissement à but non lucratif, et ce, quel que soit son mode de gestion (structure publique ou associative).

### La création d'une Marpa

Vous êtes élu d'une collectivité territoriale ?  
Membre d'une association de seniors ? Simple citoyen ?  
Vous cherchez à répondre aux attentes d'hébergement exprimées par les personnes âgées de votre territoire ?

**Mener un projet Marpa sur son territoire, c'est mobiliser tout un réseau, vous ne vous retrouverez jamais seuls.**

 agir ensemble

## Les Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (Marpa)

### ■ Le collectif à taille humaine



Conception MSA d'Armorique - 05/2023 - Crédits photos : Freepik

### ▶ Contact

**LE BRAS JACOB Laëtitia**  
lebrasjacob.laetitia@armorique.msa.fr

**GOIZEL Laëtitia**  
goizel.laetitia@armorique.msa.fr

armorique.msa.fr



L'essentiel & plus encore

armorique.msa.fr



L'essentiel & plus encore



**Organisme chargé de la protection sociale de la population agricole, la MSA est particulièrement sensible à la problématique du bien vieillir en milieu rural.**

**Afin de répondre à une forte attente exprimée par les aînés du milieu rural de poursuivre leur vie dans des logements adaptés au cœur de la vie locale, la MSA soutient le développement des Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (Marpa).**

## L'autonomie en collectif

### ❖ Qu'est-ce qu'une Marpa ?

Les Marpa sont de petits établissements pour personnes âgées.

Ce sont des lieux de vie conviviaux qui accueillent au maximum 30 résidents dans des logements de plain-pied confortables, adaptés à l'avancée en âge.

### ❖ Qui peut résider en Marpa ?

Les Marpa peuvent accueillir des personnes âgées retraitées autonomes, vivant seule(s) ou en couple.

Tout est pensé pour que les résidents évoluent en toute liberté et en toute indépendance.

### ❖ Où se situent les Marpa ?

Les Marpa sont construites dans un environnement offrant espace et nature.

Pour contribuer à l'autonomie des résidents, elles sont situées à proximité des commerces, transports et services.

### ❖ Quel coût ?

La Marpa est un établissement à but non lucratif : une formule d'accueil pour tous, même si l'on a des revenus modestes.

Pour obtenir le label Marpa il faut impérativement proposer un tarif de location de la résidence senior maîtrisé.

## Un cadre de vie choisi

### ❖ Quels logements trouve-t-on en Marpa ?

Les Marpa proposent deux types de logements :

- ▶ des studios de type T1 bis de 32 m<sup>2</sup>,
- ▶ des deux pièces de type T2 de 46 m<sup>2</sup>.

Tous les logements de la Marpa :

- ▶ sont aménagés avec les meubles du résident,
- ▶ sont équipés d'une salle de bain et d'un coin cuisine,
- ▶ disposent d'une terrasse ou d'un jardinet privatif.



## La sécurité au quotidien

Vivre à la Marpa, c'est d'abord évoluer en toute sécurité :

- ▶ présence jour et nuit et 7 jours sur 7 de personnel qualifié,
- ▶ télé-assistance,
- ▶ l'accès au logement privatif s'effectue avec une clé personnelle.

## Des services à la carte

Non médicalisée, la Marpa permet de vivre dans un cadre de vie sécurisé avec de nombreux services et animations pour les seniors, adaptés aux besoins quotidiens de chacun.

Les résidents peuvent en plus participer à la vie quotidienne de la maison (jardinage, préparation des repas, etc.).